

Compagnon imposant qui se prend pour le père

Par rose79, le 29/12/2016 à 16:52

Bonjour,

Je souhaiterais que mon [barre]conjoint[/barre] compagnon ne s'infiltre pas entre mon fils et moi et qu'il comprenne qu'il n'a pas à prendre de décisions à ma place.

Merci pour ceux qui ont des solutions radicales et efficaces sur le long terme.

Par Visiteur, le 29/12/2016 à 17:49

Bonsoir,

Quel âge a votre fils et depuis combien de temps vit-il avec vous et cotre mari?

Par rose79, le 29/12/2016 à 19:24

Bonsoir il a 16 ans et demi et il a toujours connu mon concubin car nous ne sommes pas mariés. on s'est mis en couple quand mon fils avait 1 an. Il le laisse faire ce qu'il veut, donc je suis la vilaine qui met des limites et qui essaie de leur inculqué une éducation correcte.

Par amajuris, le 29/12/2016 à 20:20

bonjour,

un conjoint c'est un époux ou une épouse, donc votre concubin n'est pas votre conjoint. si votre concubin n'a pas reconnu votre enfant, il n'a pas l'autorité parentale donc il n'a pas à s'immiscer dans l'éducation de votre enfant.

mais il vous faudra choisir entre l'éducation que vous voulez donner à votre enfant et continuer à vivre avec votre concubin.

salutations

Par Visiteur, le 29/12/2016 à 20:49

Bsr.

Il n'assume donc pas un rôle "paternel" selon vous...

Peut-être la joue-t- il trop copain copain ?

Que vous répond-il quand vous en parlez ?

Par rose79, le 29/12/2016 à 21:07

Bsr,

Vous avez tout compris c'est copain copain. Que c'est le fils qu'il n'aura jamais (sûrement), et lui donner tout le contraire de ce que lui a eu étant jeune. Mais pendant ce temps là moi je galère pour rattraper le coup derrière.

Par rose79, le 29/12/2016 à 21:10

Bonsoir oui c'est mon concubin, et ce n'est pas le père de mon fils. Pourquoi les gens se mêlent toujours de ce qui ne les regardent pas ?

Par Visiteur, le 29/12/2016 à 23:00

Oui, Rose, mais donnez nous un exemple de "coup que vous devez rattraper"!?

Par rose79, le 31/12/2016 à 13:25

Bonjour, oui merci Tisuisse, rien qu'un exemple qui m'énerve au plus haut point : je ne peux pas avoir de conversation avec mon fils sans qu'il vienne s'initié dans la conversation. Ou alors mon fils me demande quelque chose en citant bien "maman" et bien là encore c'est Mr

qui se permet de répondre à ma place.

Par rose79, le 31/12/2016 à 13:34

Bonjour à tous,

Je vais vous exposée mon point de non retour et dieu sait qu'il y en a eu. Mon fils revient des vacances de chez son père légitime le dimanche soir. Donc tout se passe très bien il nous raconte comment s'est passée sa semaine, même si j'avais eu des nouvelles par sms dans la semaine. Lundi tranquille et le mardi je rembauche et là je reçois un sms au travail m'indiquant qu'il allait dans une direction et en faite il s'est permis de l'emmené dans sa famille (qui ne peuvent pas me voir mais ça je m'en fiche car ils ne connaissent pas toutes les raisons de mes désaccords)sauf ses parents, mais ils ne diront rien car ça ferait des histoires. Enfin il part dans une autre direction avec plus d'1h de route, il arrivait quoi que ce soit, je ne savais même pas ou chercher.

Par Visiteur, le 31/12/2016 à 15:01

Bir,

Dans ce cas, cela va continuer à pourrir vos relations et finira par une séparation Si cette perspectivew ne vous enchante ni vous, ni lui, une bonne remise en question s'impose pour repartir du bon pied.

Par rose79, le 31/12/2016 à 16:19

Bjr Pragma,

J'ai combien de temps pour signaler les faits Tisuisse ? (Je suis tellement énervée et j'ai posé la question à ma fille que hier soir) car nous avons une fille en commun. La séparation ça fait un moment qu'elle aurait du avoir lieu, cela fait des années que ça dure, mais n'ayant pas de situation professionnelle stable, je n'ose pas partie par peur de perdre mes enfants.